



## Pour une politique de conservation des centres historiques

GIULIO CARLO ARGAN

**Publication originale:** Giulio Carlo Argan (1975) «Pour une politique de conservation des centres historiques», in: *Historic districts. Identification, social aspects and preservation. Papers presented at the Seventh General Assembly of the International Centre for Conservation, Rome, Italy, 1973*, National Trust for Historic Preservation, Washington D.C., pp. 34-39.

Toute hypothèse méthodologique pour la sauvegarde des centres historiques doit tenir compte du fait, pleinement démontré par la recherche scientifique et par l'expérience pratique, qu'aucun centre historique, et mieux, aucun plan urbain remontant à l'époque pré-industrielle, ne peut être adapté aux exigences fonctionnelles et de trafic de notre époque et, à plus forte raison, de l'avenir. Aucune des tentatives réalisées dans ce sens n'a obtenu un succès suffisant pour compenser les graves sacrifices qu'elles ont imposés: éventrement des tracés de la ville ancienne, démolition de quartiers entiers, perte de toute l'architecture improprement qualifiée de mineure ou de la construction courante, démontage et reconstruction en d'autres lieux des édifices monumentaux. Ces adaptations, contraires aux principes élémentaires de conservation et de restauration, n'ont conduit à aucun résultat pratique appréciable: à peine réalisées, elles se sont révélées insuffisantes et souvent néfastes, parce qu'elles ont entraîné une intensification du trafic et une réduction continue des capacités de fonctionnement des centres urbains. Comme il n'est pas difficile de prévoir une augmentation continue du trafic automobile, ces adaptations successives auront bientôt fait de détruire pratiquement les centres historiques sans avoir résolu aucun problème. Le Corso del Rinascimento et la Via della Conciliazione à Rome sont de tristes exemples du lamentable résultat esthétique et de la piètre utilité pratique des opérations dites d'adaptation.

La première condition pour la sauvegarde des centres historiques est donc une situation urbanistique qui implique des choix et des engagements précis sur le plan politique et économique. Le principe fondamental de cette solution urbanistique doit consister en ce que les centres d'affaires doivent être déplacés hors du périmètre des centres historiques, qui devront être réservés, moyennant des interventions à caractère principal de conservation, à des activités tranquilles. Cette solution semble la seule possible pour les raisons suivantes: (1) la non-adaptabilité démontrée des centres historiques; (2) les dommages objectifs que le trafic lourd et intense provoque aux fondations des édifices anciens; (3) les dommages non moins objectifs que le trafic cause à l'image visuelle de la ville historique, réduisant ou éliminant ainsi la raison principale de sa conservation. Il est évident, en effet, que l'image d'une ville historique ne doit pas être conservée comme un document dans des archives, mais comme une valeur culturelle qui a sa raison et sa fonction propres.

### **La solution urbanistique**

La solution urbanistique n'exclut pas l'utilisation, mais bien l'exploitation indiscriminée de l'aire des centres historiques. Ceux-ci doivent donc, si l'on veut les conserver, être soustraits à la spéculation. Deux difficultés se présentent: (1) le prix élevé du terrain dans les centres urbains; (2) la répugnance à séparer le centre de la vie active de ce qui est encore toujours considéré comme le centre moral de la ville.

La première difficulté est, en fait, un cercle vicieux: le prix élevé du terrain dans les centres historiques est déterminé par le fait que ceux-ci tendent à attirer les activités «riches», c'est-à-dire précisément ces organes de direction des affaires dont la seule présence met en danger la conservation de l'image de la ville. Si les centres des affaires ne pouvaient plus coïncider avec les centres historiques, le prix du terrain dans ces derniers diminuerait considérablement.

La seconde difficulté naît du préjugé que les centres historiques sont les centres «moraux» des villes et que par conséquent c'est là que doivent nécessairement s'installer les fonctions industrielles et commerciales, considérées comme les plus qualifiées et les plus qualifiantes. Or cela n'a aucune importance que l'on ne reconnaisse pas au centre historique la valeur de centre moral. Il doit en effet être considéré comme un «bien culturel» qui doit être conservé selon les mêmes critères scientifiques que les œuvres d'art. Il est donc logique que s'y installent les fonctions sociales et culturelles, et il est important qu'il conserve sa fonction résidentielle, puisqu'il faut poser en principe qu'une ville, avant d'être un instrument de production et de consommation, est d'abord le lieu d'habitation d'une communauté.

Pour pouvoir poser le problème sur le plan de l'urbanisme, il est naturellement nécessaire de libérer les centres historiques de leur fonction actuelle de centres d'affaires, ce qui implique une forte intervention financière de la part des autorités publiques comme l'état et les communes. Mais sans une telle intervention le problème de la sauvegarde des centres historiques n'a aucune possibilité de solution positive.

### **La notion de centre historique**

La notion de centre historique n'est pas facile à définir. Elle ne peut être limitée à quelques monuments et à leur milieu immédiat, ni à quelques quartiers anciens qui ont eu la fortune de survivre, ni aux édifices de certaines époques ou de certains styles. Elle ne peut être séparée des contenus sociaux ni des fonctions traditionnelles, du moins lorsque celles-ci ont encore une justification dans l'économie urbaine. Comme la mutation radicale dans les dimensions, les structures, les fonctions, la composition sociale elle-même, des villes s'est produite avec l'industrialisation, il est évident qu'il faut entendre par centre historique la totalité de l'ensemble urbain antérieur à l'époque industrielle, tout en admettant évidemment que la rigueur des restrictions, l'intensité et la méthode d'intervention s'échelonnent selon le degré varié d'intérêt historique et esthétique des diverses zones.

### **Les habitants**

On sait que les formes se conservent difficilement lorsque changent les contenus. Il existe sans aucun doute une tendance, dans les couches pauvres et moyennes habitant les centres historiques, à se déplacer vers les quartiers modernes populaires de la périphérie. Dans certaines limites, il s'agit d'une tendance spontanée; mais il existe également une forte pression visant à éloigner des centres historiques, pour en faire l'objet de spéculation, la population qui les habite traditionnellement. La tendance spontanée à son tour est au moins en partie déterminée par le désir de trouver de meilleures conditions d'habitation

et d'hygiène: conditions que, toutefois, il ne serait nullement impossible de réaliser, par des travaux opportuns de réhabilitation, dans les centres historiques eux-mêmes. Il faut considérer en outre que le transfert de la population du centre à la périphérie ne correspond pas à une amélioration, mais à un abaissement du niveau de vie, et que l'on ne facilite pas, mais complique au contraire, de cette manière, l'accès de la population ouvrière à son lieu de travail.

Le processus de substitution des couches pauvres du centre par des couches plus aisées, faites d'amateurs du « pittoresque » de la vieille ville, est une solution partielle et artificielle. En pratique elle sert à conserver seulement les façades des maisons tandis qu'elle élimine toutes les infrastructures tertiaires et les activités sociales (artisanat, petit commerce). Une telle solution, qui d'ailleurs ne pourrait jamais être généralisée, entraîne en outre une augmentation du trafic automobile dans les vieilles rues et finit inévitablement par transformer également l'aspect extérieur des bâtiments du fait de surélévations, agrandissements, etc.

### **L'espace des centres historiques**

La programmation et les projets de réhabilitation et de conservation des centres historiques ne peuvent considérer seulement l'aspect des maisons et des rues, mais doivent viser à la structure et à l'articulation de l'espace. L'espace des centres historiques, comme nous le voyons aujourd'hui, n'est plus qu'un vague reflet de ce qu'était l'espace originel, lorsque presque toutes les maisons « respiraient » par derrière grâce aux cours, jardins et potagers. Tous ces espaces libres, qui étaient essentiels à la salubrité des quartiers, ont été, les uns après les autres, « aveuglés » par la construction de corps de bâtiments, de magasins, de remises. Une réhabilitation en profondeur des centres historiques devrait éliminer toutes les superstructures et rouvrir tous les espaces fermés. Le problème a un aspect démographique, car il réduirait la densité excessive de la population; il a un aspect économique, puisqu'il réduirait notablement le revenu des superficies en cause; il a un aspect fonctionnel parce que la libération de ces espaces permettrait de garer des voitures qui stationnent aujourd'hui dans les rues dont elles réduisent les bandes de circulation; il a un aspect hygiénique et esthétique, du fait qu'il augmenterait sensiblement le pourcentage de « verdure » par citadin. Il est évident que ce processus de réactivation de ce que nous pourrions appeler la respiration cutanée des tissus urbains des centres historiques réclamerait lui aussi des interventions financières de la part des organismes publics. Mais, ici aussi, l'acceptation de charges et d'engagements précis est la condition principale de la conservation et de la restauration des centres historiques.

### **Analyse des centres historiques**

Il résulte de ce que nous venons de dire que le problème ne se laisse pas localiser à quelques édifices ou quartiers, mais exige une analyse de l'ensemble du centre historique et le choix de principes méthodologiques clairement définis. Une telle méthodologie comporte une série d'opérations: relevé de l'état de fait, programmation, projets, interventions opérationnelles.

Le relevé intégral de certains quartiers ou de centres historiques dans leur entièreté a déjà été réalisé dans diverses villes italiennes à l'initiative des communes ou des Facultés d'architecture. Je rappellerai le relevé de Turin (arch. Cavallari Murat), de Bologne (arch. Cervellati), de Ferrare (arch. Bottoni), de Gênes (Faculté d'architecture), de Tarente (arch. Gambino). Il y en a certainement d'autres qui, n'ayant pas été publiés, ne me sont pas connus. Chaque fois, le travail a été réalisé en équipe, selon un critère interdisciplinaire. On peut donc affirmer qu'une méthodologie a été définie et que les matériaux réunis constituent une base et un guide extrêmement utiles pour l'étude de toute intervention, même de proportions

modestes. L'analyse a été faite, chaque fois, maison par maison, étendue également aux extérieurs et identifiant, dans chaque cas, les annexes à conserver et celles à démolir. La rue a toujours été considérée comme un organisme architectural unitaire, dont il faut relever et examiner tous les aspects, y compris les pentes et la nature au pavement. Il s'agit là d'un élément très important, qui n'a reçu que depuis peu l'attention qu'il mérite. La défiguration des rues des centres historiques dépend en grande partie du remplacement du pavement ancien par un autre. Le dommage est d'autant plus grave dans les villes médiévales, notamment en Toscane et en Ombrie, où le pavement original en terre cuite est divisé en diverses bandes, souvent à gradins, pour le passage des personnes, des animaux, des véhicules, de l'eau d'écoulement, etc.

Outre qu'il fixe l'état actuel, le relevé met en lumière tous les restes de murs anciens et permet d'établir les typologies et les morphologies courantes (portes, fenêtres, balcons, cheminées, etc.) qui constituent le «dialecte» de la construction locale, dont la connaissance est précieuse pour toute intervention architecturale. Non moins importante pour l'établissement de projets de restauration est la collecte systématique d'échantillons de matériaux (pierre, briques, enduits, tuiles, bois, fers, etc.) en vue du «rapiéçage» des anciens tissus fatigués ou usés. En effet, un critère essentiel veut que l'on tienne compte, dans les projets de restaurations individuelles comme dans la politique générale de sauvegarde, de certains éléments fondamentaux pour l'unité de l'image de la ville : les couleurs dominantes, la texture des murs, des couvertures, etc.

### **Organismes nationaux de conservation**

Du point de vue technique, la restauration d'édifices anciens de qualité modeste ne diffère pas de celle d'un monument, de même que la restauration d'une vieille toile ou d'un vieux tableau ne diffère pas, techniquement, de celle d'un chef-d'œuvre. La difficulté majeure dans la restauration de bâtiments courants consiste surtout dans le contrôle de l'opération, dans le respect des techniques traditionnelles et dans l'interdiction de recourir à des corps de métiers et des modes de travail qui ni garantiraient pas la rigueur de l'exécution. Dans ce cas aussi, le problème est, essentiellement, d'ordre économique. Il ne pourra recevoir de solution satisfaisante tant que l'on ne créera pas, dans chaque pays, un Organisme spécial pour la sauvegarde des centres historiques, qui n'aura pas seulement des attributions défensives et prohibitives, mais aussi de documentation, de programmation, d'élaboration de projets et d'exécution des travaux. Entre les organismes des divers pays devrait exister une coordination, de telle manière que leurs activités soient guidées par les mêmes principes méthodologiques, même si la pratique devra nécessairement s'adapter aux exigences de chaque pays. L'activité de cet organisme devrait être autonome, c'est-à-dire distincte de celle des organismes étatiques, régionaux et communaux qui s'occupent de la programmation urbanistique et des organismes techniques qui s'occupent de la restauration des monuments. Dans chaque pays, l'organisme de sauvegarde des centres historiques devrait disposer de fonds considérables, ou, tout au moins, devrait être en mesure de pourvoir, grâce à des fonds publics, à : (1) la récupération progressive du sol des centres historiques, afin de les soustraire progressivement à l'action destructrice de la spéculation ; (2) l'entreprise directe de grands travaux et la subvention de travaux de réhabilitation que les propriétaires des immeubles entreprendraient dans le cadre des projets de l'Organisme et selon des critères précis de conservation ; (3) la documentation de base ; (4) la programmation générale et l'élaboration des projets de restauration ; (5) l'exécution, par un service technique propre, d'une partie des travaux.

La constitution de ces organismes spéciaux est nécessaire parce que la notion de «centre historique» est, en fait, une notion neuve, pas encore tout à fait précisée, qui comprend une grande variété de cas et exige des modalités de procédure et d'intervention diverses selon les cas. Il est clair, en effet, que l'on peut trouver dans un même centre historique

des quartiers d'importance historique et artistique différente, des zones encore socialement actives où les interventions doivent avoir un caractère de pure conservation, et des zones mortes irrécupérables, dans lesquelles on ne peut empêcher le développement d'une nouvelle architecture qui, toutefois, devra respecter certaines limites de densité, de hauteur, de volumes. Un principe fondamental des organismes de sauvegarde des centres historiques devrait être la collaboration active avec la population des centres historiques, afin, aussi, de solliciter, dans les limites des possibilités, leur participation économique: il s'agit, en somme, de persuader les habitants des centres historiques qu'ils se trouvent dans une situation privilégiée et non dans une situation d'infériorité.

### Manque de travail spécialisé

Une difficulté particulièrement grave sur le plan opérationnel est le manque de techniciens du bâtiment capables d'exécuter les travaux de réhabilitation et de restauration qui exigent le recours à des techniques aujourd'hui abandonnées et très peu pratiquées. Le développement, également dans le bâtiment, de la grande industrie, a pratiquement éliminé les métiers traditionnels, sans lesquels il est objectivement impossible de mener à bien les travaux de réintégration des bâtiments dans les centres historiques. La difficulté est insurmontable, à moins que les organismes de sauvegarde ne disposent eux-mêmes des moyens techniques et du personnel spécialisé. La restauration des monuments, comme celle des œuvres d'art, est aujourd'hui, à juste titre, considérée comme une discipline scientifique, appliquée aux niveaux les plus élevés du patrimoine artistique. Mais il existe cependant des niveaux inférieurs du point de vue de la qualité, beaucoup plus étendus quantitativement, où la restauration se ramène pratiquement à des opérations mécaniques. En ce qui concerne l'Italie, il ne me paraît pas du tout impossible d'assurer la formation d'artisans des techniques traditionnelles. Il y a dans notre pays quantité d'écoles d'art de caractère professionnel, qui dispensent actuellement un enseignement artisanal de caractère générique et qui constituent pour le budget de l'état une charge quasi improductive. Il serait facile de les réformer et de les transformer en écoles spécialisées où se conserveraient et se transmettraient les techniques traditionnelles et se formeraient d'excellents ouvriers restaurateurs: maçons, stucateurs, menuisiers, forgerons, etc. Ces ouvriers ne seraient certainement pas voués au chômage. Il suffit de penser combien d'édifices et d'œuvres d'art de l'ancien artisanat se détruisent aujourd'hui faute d'ouvriers capables de les restaurer; et, en tout cas, leur restauration est très coûteuse. Si l'on disposait d'écoles pour former des artisans spécialisés et d'un organisme d'état pour les employer dans les travaux de réintégration des bâtiments des centres historiques, ces techniciens ne courraient pas le risque de rester sans travail. En fait, une action programmée et organisée de réhabilitation et de conservation des centres historiques n'aurait pas de limites dans le temps.

La structure d'un Organisme public pour la sauvegarde des centres historiques en Italie pourrait être, approximativement, la suivante:

(1) Un *groupe directeur* ayant pour mission: (a) d'assurer les contacts avec les organes politiques et administratifs intéressés à l'urbanisme (Travaux Publics) et à la sauvegarde des monuments et des œuvres d'art (Instruction Publique); (b) d'élaborer et de proposer des lois spéciales de protection pour les centres historiques; (c) d'administrer les fonds destinés à soustraire les centres historiques à la spéculation et à assurer l'exécution et la subvention des travaux, de la documentation, etc.; (d) de programmer sur le plan national l'action de sauvegarde et l'intervention directe.

(2) Un *centre de documentation* chargé de coordonner et de promouvoir le relevé systématique des centres historiques.

(3) Un *groupe chargé des projets*, qui étudie les plans techniques d'intervention dans le cadre du programme général.

(4) Un *groupe opérationnel* chargé de diriger les travaux de restauration architecturale et éventuellement de les exécuter lui-même.

(5) Un *groupe d'inspection* pour le contrôle continu de l'état de conservation des centres historiques.

### Photographies

Ce sont généralement les structures destinées à un usage public, telles que la Cathédrale de Florence en Italie, qui sont les monuments principaux ou centraux d'un environnement.



DUOMO DE FLORENCE. *Image: Domaine public.*

Il est fréquent que les constructions principales d'un lieu soient les dernières à disparaître. Le Siège du Bureau des Douanes des Etats-Unis, à New York, se trouve maintenant encadré de gratte-ciels, alors que l'Eglise de la Madone de Pompéi à Milwaukee, Wisconsin, est entourée de stations de parking et est à côté d'une usine.



BUREAU DE DOUANE DES ÉTATS-UNIS, New York. Image: Domaine public.



MADONE DE POMPÉI À MILWAUKEE. Image: Domaine public.

Peu de quartiers ont retenu leur homogénéité. Les intrusions sont parfois extrêmes, comme dans ce quartier de Chicago, Illinois, ou, au contraire, restant en harmonie avec le cadre plus ancien, tel qu'à Georgetown, un quartier de Washington.



CHICAGO, 1920. *Image: Domaine public.*



GEORGETOWN. Washington. *Image: Domaine public.*

Le sens de lieu d'une ville ou d'un monument historique peut dériver de caractéristiques géographiques saillantes, telles que les fjords dans lesquels Bergen en Norvège est construite.



BERGEN. *Image: Domaine public.*

Une caractéristique essentielle d'un quartier historique est un sens de temps et de lieu. Il est illustré ici par les rues tranquilles de Nantucket, Massachusetts.



NANTUCKET. *Image: Domaine public.*